

Soutenez la biodiversité Pyrénéenne

=

PARTICIPEZ A L'ACHAT D'UN ARBRE



FERUS vous propose de soutenir ses actions de terrain en faveur de la biodiversité et de l'ours en participant à l'achat d'un arbre fruitier du programme Api'Ours® ou à la mise en place d'un essaim d'abeilles noires ou de sa ruche.

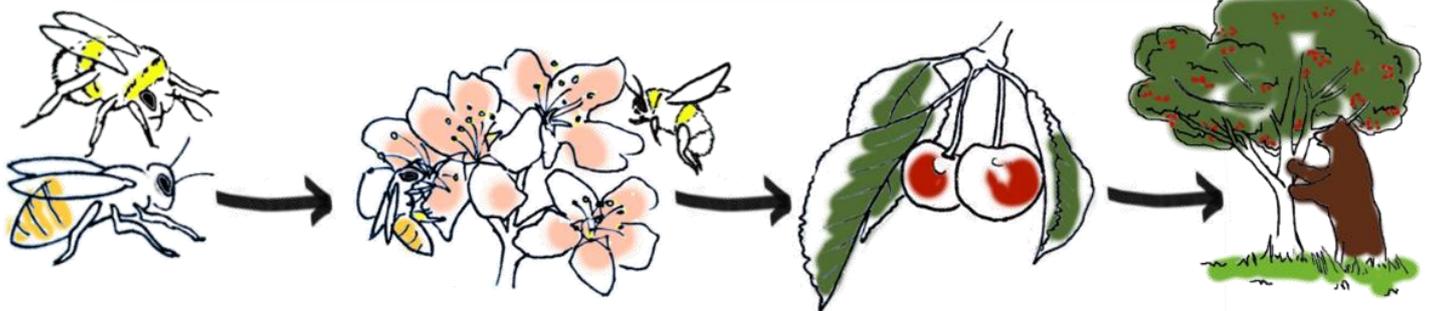
Api'ours®, créé par FERUS, est un programme autour des pollinisateurs et de l'ours ; les premiers représentent les enjeux de survie de la biodiversité de demain et l'ours est l'espèce emblématique de la biodiversité préservée dans les Pyrénées.

C'est quoi ? La plantation d'arbres fruitiers autochtones (pommier, cerisier, prunier, etc.) et l'installation éventuelle de ruches (abeilles noires).

C'est où ? Sur l'ensemble de la zone couverte par les ours dans les Pyrénées (terrains communaux, collectifs ou privés).

Pourquoi ? Afin de favoriser la pollinisation et d'assurer ainsi la fructification nécessaire à la survie de la faune sauvage, dont l'ours.

Comment ? Avec des chantiers participatifs, sollicitant l'aide des habitants pyrénéens, des adhérents de FERUS ou tout simplement des sympathisants.



Le saviez-vous ?

L'ours, omnivore opportuniste, raffole de baies, fruits charnus et autres végétaux. La consommation de végétaux représente **75 à 80%** de son alimentation ! Autrement dit, l'essentiel de son régime alimentaire, et celui de la faune en général, dépend des abeilles et autres pollinisateurs, maillons clé de la chaîne de la vie.

En France, 85 % de la pollinisation des plantes à fleurs est effectuée par les insectes sauvages (abeilles sauvages, guêpes, bourdons, fourmis, syrphes, coccinelles, papillons...) et 15 % par les abeilles domestiques ^①.

L'installation de ruches et d'essaims sera de ce fait soigneusement étudiée afin que les abeilles domestiques ne provoquent une concurrence alimentaire trop forte au détriment des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité.



En nous soutenant financièrement :

- ⊞ vous nous aidez à financer des arbres fruitiers ;
- ⊞ vous nous aidez à financer des ruches ou essaims d'abeilles selon les besoins détectés ;
- ⊞ vous vous impliquez dans la conservation de la biodiversité au sens large ;
- ⊞ vous participez à la conservation de l'ours dans les Pyrénées ;
- ⊞ vous soutenez le programme Api'ours



2016-2022 : 281 arbres plantés
3 essaims d'abeilles noires mis en place

Aidez-nous à faire plus !



Tarif informatif :

- Un arbre et sa protection = 25€
- Une ruche = 500 €

Un don donne droit à la déduction fiscale. 66% de vos dons sont déductibles des impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Dans cette campagne de dons, FERUS vous enverra un reçu fiscal pour votre don.

Formulaire à remplir et à nous retourner :

à : FERUS, N° 15 bureaux de Fourchon – rue Charlie Chaplin – 13200 Arles



Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail :

Je souhaite soutenir l'action Api'Ours de l'association FERUS

Pour un montant de :€

(chèque : à l'ordre de FERUS ou virement via Hello Assos : <https://www.helloasso.com/associations/ferus/formulaires/4>)